

---

# PROGRESSIA

---

## ASSOCIATION A ROCHA SUISSE ESSERT - PITTET

---

Rapport de l'organe de révision  
sur l'exercice 2024

---

# PROGRESSIA

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'Association A Rocha Suisse, Essert-Pittet

En notre qualité d'organe de révision et conformément à l'article 27 des statuts de votre association, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'association A Rocha Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au comité national et au comité exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

## PROGRESSIA

### Vincent Jacquat

Expert-comptable dipl.  
Expert-réviseur agréé ASR  
(Agrément 103225)  
Réviseur responsable

### Maroussia Lambelet

Fondée de pouvoir  
Révisseure agréée ASR  
(Agrément 114741)

Fribourg, le 14 mars 2025

### Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe)

# Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024  
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

<b>1 Actifs</b>	<b>Annexe</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actifs circulants</b>				
10 Liquidités	3.1	151 554.32	146 157.66	113 783.95
11 Débiteurs		0.00	0.00	15 000.00
12 Cpt courant charges sociales		0.00	0.00	0.00
13 Titres		0.00	0.00	0.00
14 Stocks		0.00	0.00	0.00
15 Actifs transitoires	3.2	7 791.70	7 776.80	320.74
<b>TOTAL Actifs circulants</b>		<b>159 346.02</b>	<b>153 934.46</b>	<b>129 104.69</b>
<b>Actifs immobilisés</b>				
16 Immobilisation financière		0.00	0.00	0.00
17 Immobilisation matérielle		0.00	0.00	0.00
18 Immobilisation immatérielle		0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL Actifs immobilisés</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>159 346.02</b>	<b>153 934.46</b>	<b>129 104.69</b>
<hr/>				
<b>2 Passifs</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Engagements à court terme</b>				
21 Créanciers		0.00	0.00	0.00
22 Dettes charges soc	3.3	15 717.40	24 232.98	14 844.97
23 Passifs transitoires	3.4	12 553.77	603.07	3 636.87
<b>TOTAL Engagements à court terme</b>		<b>28 271.17</b>	<b>24 836.05</b>	<b>18 481.84</b>
<b>Engagements à long terme</b>				
24 Dettes à long terme		0.00	0.00	0.00
25 Provisions		0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL Engagements à long terme</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>				
261 Fonds affectés ARI opérations	3.5	0.00	312.04	0.00
262 Fonds affectés AR Ouganda		3 977.00	188.36	19 423.56
263 Fonds affectés Conservation PPS		21 000.00	11 618.62	26 666.65
264 Fonds affectés AR Pérou		0.00	1 065.12	259.39
265 Fonds affectés AR France		2 000.00	0.00	0.00
266 Fonds affectés Jardins paradis vivants		0.00	0.00	0.00
267 Fonds affectés ecoéglise		-4 515.66	9 334.10	7 960.76
268 Fonds affectés Autres		0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL Capital des fonds (fonds affectés)</b>		<b>22 461.34</b>	<b>22 518.24</b>	<b>54 310.36</b>
<b>Capital de l'organisation</b>				
298 Fonds libres		106 580.17	56 312.49	46 105.47
299 Résultat de l'exercice		2 033.34	50 267.68	10 207.02
<b>TOTAL Capital de l'organisation</b>		<b>108 613.51</b>	<b>106 580.17</b>	<b>56 312.49</b>
<b>TOTAL des passifs</b>		<b>159 346.02</b>	<b>153 934.46</b>	<b>129 104.69</b>

# Compte de Résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024  
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

<b>3 Produits</b>	<b>Annexe</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits de fonds affectés</b>				
<b>Produits de fonds affectés aux projets</b>				
Donateurs institutionnels	4.1	319 191.82	329 521.18	308 896.42
Donateurs privés	4.2	4 820.00	2 050.00	4 065.00
Revenus sur prestations de projets	4.3	4 000.00	1 159.96	730.00
Autres revenus	4.4	6 569.71	17 489.53	32 766.90
<b>Total produits de fonds affectés aux projets</b>		<b>334 581.53</b>	<b>350 220.67</b>	<b>346 458.32</b>
<b>Produits de fonds affectés transitoires</b>				
Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.5	29 700.00	15 048.88	21 300.00
<b>Total produits de fonds affectés transitoires</b>		<b>29 700.00</b>	<b>15 048.88</b>	<b>21 300.00</b>
<b>Total Produits de fonds affectés</b>		<b>364 281.53</b>	<b>365 269.55</b>	<b>367 758.32</b>
<b>Produits de fonds libres</b>				
Donateurs institutionnels		13 909.80	31 000.00	18 130.00
Donateurs privés		64 355.37	75 082.53	57 502.73
Cotisations membres		5 145.00	5 830.00	5 100.00
Revenus sur prestations de projets	4.6	1 222.00	1 521.28	650.00
Autres revenus	4.7	5 610.32	897.40	727.66
<b>Total des produits de fonds libres</b>		<b>90 242.49</b>	<b>114 331.21</b>	<b>82 110.39</b>
<b>Total des produits</b>		<b>454 524.02</b>	<b>479 600.76</b>	<b>449 868.71</b>

## 4 Charges

### Charges de projets ou de prestations

#### Charges de fonds affectés projets

ARI opérations		-101 601.72	-118 062.65	-130 730.60
AR Ouganda		-66 989.90	-44 109.39	-33 683.54
Conservation PPS		-36 454.57	-42 973.73	-26 242.32
AR Pérou		-57 911.21	-54 136.18	-60 318.19
AR France		-26 284.10	-51 237.00	0.00
Jardins paradis vivants ecoéglise		-1 762.00	-7 384.95	-6 101.72
Autres		0.00	0.00	-100.00
<b>Total charges de fonds affectés projets</b>		<b>-349 980.77</b>	<b>-377 551.25</b>	<b>-311 201.10</b>

#### Charges de fonds affectés transitoires

Dons à reverser à ARI ou d'autres partenaires	4.8	-17 749.30	-13 984.43	-22 041.38
<b>Total charges de fonds affectés transitoires</b>		<b>-17 749.30</b>	<b>-13 984.43</b>	<b>-22 041.38</b>

#### Charges de fonds non affectés

Autres charges de prestations en Suisse	4.9	-13 429.97	-14 989.02	-4 995.04
<b>Total charges de fonds non affectés</b>		<b>-13 429.97</b>	<b>-14 989.02</b>	<b>-4 995.04</b>

### **Total charges de projets ou de prestations**

**-381 160.04**      **-406 524.70**      **-338 237.52**

#### Charges d'obtention de financement

Charges de personnel	4.10	-19 437.10	-15 893.59	-11 744.94
Charges communication	4.11	-4 412.16	-1 646.44	-4 040.95
<b>Total charges d'obtention de financement</b>		<b>-23 849.26</b>	<b>-17 540.03</b>	<b>-15 785.89</b>

<b>4 Charges (suite)</b>	<b>Annexe</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charges administratives</b>				
Charges de personnel	4.12	-27 922.44	-23 248.20	-29 726.60
Charges de locaux		-230.00	-100.00	-50.00
Charges administratives	4.13	-6 584.10	-6 585.32	-5 648.80
Frais de déplacement		-842.36	-135.30	-637.60
Autres charges	4.14	-8 265.00	-5 669.00	-4 843.65
<b>Total charges administratives</b>		<b>-43 843.90</b>	<b>-35 737.82</b>	<b>-40 906.65</b>
<b>Total des charges</b>		<b>-448 853.20</b>	<b>-459 802.55</b>	<b>-394 930.06</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>				
		<b>5 670.82</b>	<b>19 798.21</b>	<b>54 938.65</b>
Produits exceptionnels	4.15	8 600.00	0.00	0.00
Charges financières		-343.68	-258.20	-497.95
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>		<b>13 927.14</b>	<b>19 540.01</b>	<b>54 440.70</b>
Allocations aux fonds affectés projets		-334 581.53	-350 220.67	-346 458.32
Allocations aux fonds affectés autres		-29 700.00	-15 048.88	-21 300.00
Utilisation des fonds affectés projets		349 980.77	377 551.25	311 201.10
Utilisation des fonds affectés autres		17 749.30	13 984.43	22 041.38
Utilisation des fonds affectés frais gestion		3 078.49	10 714.44	4 520.65
Utilisation des fonds libres pour projets		-18 420.83	-6 252.90	-14 238.49
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 033.34</b>	<b>50 267.68</b>	<b>10 207.02</b>

# Tableau de variation du capital

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024  
A Rocha Suisse

Tous les montants sont en CHF

	Situation 01.01.2024	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2024
<b>Fonds affectés pour projets</b>						
Projet P1 ARI opérations	312.04	104 022.27	-101 601.72	-2 732.59	0.00	0.00
Projet P2 AR Ouganda	188.36	58 625.95	-66 989.90	0.00	12 152.59	3 977.00
Projet P3 Conservation PPS	11 618.62	41 532.20	-36 454.57	0.00	4 303.75	21 000.00
Projet P4 AR Pérou	1 065.12	56 643.60	-57 911.21	0.00	202.49	0.00
Projet P5 AR France	0.00	28 630.00	-26 284.10	-345.90	0.00	2 000.00
Projet P6 Jardins paradis vivants	0.00	0.00	-1 762.00	0.00	1 762.00	0.00
Projet P7 ecoéglise	9 334.10	45 127.51	-58 977.27	0.00	0.00	-4 515.66
Projet P8 Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total fonds affectés projets</b>	<b>22 518.24</b>	<b>334 581.53</b>	<b>-349 980.77</b>	<b>-3 078.49</b>	<b>18 420.83</b>	<b>22 461.34</b>
<b>Fonds libres</b>						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	106 580.17	101 920.98	-81 466.81	0.00	-18 420.83	108 613.51
<b>Total fonds libres</b>	<b>106 580.17</b>	<b>101 920.98</b>	<b>-81 466.81</b>	<b>0.00</b>	<b>-18 420.83</b>	<b>108 613.51</b>

## Année précédente

	Situation 01.01.2023	Attribué	Utilisé	Alloc frais gestion	Transferts internes	Situation 31.12.2023
<b>Fonds affectés pour projets</b>						
Projet P1 ARI opérations	0.00	121'592.88	-118'062.65	-3'218.19	0.00	312.04
Projet P2 AR Ouganda	19'423.56	25'756.37	-44'109.39	-882.18	0.00	188.36
Projet P3 Conservation PPS	26'666.65	27'925.70	-42'973.73	0.00	0.00	11'618.62
Projet P4 AR Pérou	259.39	56'024.63	-54'136.18	-1'082.72	0.00	1'065.12
Projet P5 AR France	0.00	51'786.00	-51'237.00	-549.00	0.00	0.00
Projet P6 Jardins paradis vivants	0.00	1'132.05	-7'384.95	0.00	6'252.90	0.00
Projet P7 EcoEglise	7'960.76	66'003.04	-59'647.35	-4'982.35	0.00	9'334.10
Projet P8	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total fonds affectés projets</b>	<b>54'310.36</b>	<b>350'220.67</b>	<b>-377'551.25</b>	<b>-10'714.44</b>	<b>6'252.90</b>	<b>22'518.24</b>
<b>Fonds libres</b>						
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds libres	56'312.49	125'045.65	-68'525.07	0.00	-6'252.90	106'580.17
<b>Total fonds libres</b>	<b>56'312.49</b>	<b>125'045.65</b>	<b>-68'525.07</b>	<b>0.00</b>	<b>-6'252.90</b>	<b>106'580.17</b>

# Annexes aux états financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

A Rocha Suisse

## 1 Présentation

A Rocha Suisse est une ONG pour la conservation de la nature, sans but lucratif, fondée en 2007 et constituée sous la forme d'une association selon les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

A Rocha Suisse est active en Suisse et à l'étranger, dans des projets de conservation de la nature qui ont pour finalité tout autant la préservation de la nature que l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

A Rocha Suisse remplit sa mission à l'aide de partenaires de terrains, indépendants.

A Rocha Suisse mène actuellement sept projets:

Projet P1 – Opérations pour ARI (International)

Projet P2 - Conservation de la forêt de West Bugwe et Eco-school (Ouganda)

Projet P3 – Conservation des prairies sèches (Suisse)

Projet P4 – Conservation des forêts sèches (Pérou)

Projet P5 – Soutien au Centre des Courmettes (France)

Projet P6 – Jardin paradis vivant (Suisse)

Projet P7 – Parcours ecoéglise (Suisse)

De plus, A Rocha Suisse mène diverses activités éducatives en Suisse.

## 2 Principes comptables

### a Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers d'A Rocha Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21).

Les charges de collecte de fonds et de publicité générale, ainsi que les charges administratives, sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo.

### b Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent uniquement les comptes de l'association de droit suisse. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires de terrain, qui sont indépendants d'A Rocha Suisse.

### c Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues par A Rocha Suisse figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par l'association dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

### d Reconnaissance du revenu

Tous les revenus, qu'ils soient des dons privés ou des recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds, sont reconnus dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encaissés (principe de la délimitation périodique).

### e Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations génératrices de charge surviennent. Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire de terrain.

### f Parties liées

Les partenaires de terrain d'A Rocha Suisse sont considérés comme des parties liées.

### g Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

### **3 Bilan**

#### 3.1 Liquidités

Elles consistent uniquement en notre compte de chèques postaux.

#### 3.2 Actifs transitoires

Les CHF 7791.70 proviennent de deux factures pour 2025 qui ont été payées en avance fin 2024. Il s'agit des primes de l'assurance APG (Vaudoise) de CHF 5126.40, et des primes de l'assurance LAA (Vaudoise) de CHF 2665.30.

#### 3.3 Dettes charges sociales

Ce compte comptabilise les charges sociales 2024 qui n'ont pas été payées durant l'exercice comptable et qui seront payées début 2025:

- Le décompte AVS 2024 se monte à CHF 2183.35, et il reste CHF 2869.60 de disponible sur le compte dettes SOC AVS.

- Le décompte LPP 2024 n'a pas encore été reçu. Une provision de CHF 17173.50 existait début 2024, résultant d'erreurs d'attributions de factures durant les exercices précédents. Cette provision, étant considérée comme inutilement élevée, a été réduite de CHF 7000. A fin 2024, le compte dettes SOC LPP se monte à CHF 10798.40.

- Le décompte LAA 2024 se monte à CHF 25.60, le compte dettes SOC LAA se monte à CHF 391.91 fin 2024.

- Le décompte APG 2024 se monte à CHF 1426.40. Le compte dettes SOC APG se montait à CHF 3231.85 début 2024, montant trop élevé résultant d'une mauvaise attribution de facture durant l'exercice 2023. Ce compte a été réduit de CHF 1600 et se monte à CHF 1657.49 à la fin 2024.

#### 3.4 Passifs transitoires

Constitués de dons reçus pour d'autres entités A Rocha (ARI, ARNOS, Climate Stewards) mais pas encore reversés, notamment CHF 8000 pour ARI et CHF 5000 pour A Rocha Portugal.

#### 3.5 Fonds affectés

Pour les détails, se référer au tableau de variation de fonds de chaque projet.

### **4 Compte de résultats**

4.1 C'est la somme de tous les revenus affectés provenant de fondations ou institutions.

4.2 Ce sont des revenus affectés provenant de dons de personnes physiques

4.3 Les prestations de projet concernent en l'occurrence des activités de conservation effectuées pour des tiers (projet P3)

4.4 Ce sont des revenus d'événements liés aux projets.

4.5

Ce sont des dons affectés pour des autres entités du mouvement A Rocha (ARI, ARNOS, Climate Stewards).

4.6 Les revenus sur prestation de projet sont des activités éducatives rémunérées.

4.7 Les autres revenus sont des entrées financières d'un événement qui seront reversées en 2025.

4.8 Ce sont les versements des dons décrits au point 4.5.

4.9 Les autres charges de prestations en Suisse concernent des dépenses pour la réalisation de la mission de l'organisation, depuis les fonds libres.

4.10 Les charges d'obtention de financement comprennent les salaires consacrés à la rédaction des diverses demandes de financement (propositions de projets).

4.11 Les charges de communication concernent tous types de média permettant de faire la promotion du travail de l'organisation auprès des membres et potentiels donateurs ou soutiens.

4.12 Les charges de personnel pour l'administratif comprennent la direction générale du travail de l'organisation, la correspondance avec les membres, la comptabilité, la gestion des salaires, etc.

4.13 Les charges administratives sont principalement constituées de cotisations à d'autres organisations, telles que l'IUCN, l'Alliance Climatique, Interaction, etc.

4.14 Les autres charges comprennent la contribution annuelle à A Rocha International, les dons à d'autres ONGS, la compensation du CO2 de l'organisation.

4.15 Les produits exceptionnels comprennent la dissolution des dettes sociales trop élevées des années antérieures LPP (CHF 7000) et APG (CHF 1600). Voir également point 3.3.



## **5 Autres informations**

- 5.1 A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.
- 5.2 Entre la date de bouclage et l'approbation des comptes annuels par le Comité national, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.
- 5.3 L'association compte sur l'engagement de nombreux bénévoles pour l'accomplissement de sa mission. En Suisse, l'effort annuel des bénévoles pour 2024 a correspondu à environ 2 Equivalents Temps Plein (ETP).

## **6 Variation des fonds**

- P2 Ce projet a eu un manque de financement externe, qui a conduit à l'alimenter de manière importante par des fonds libres (CHF 12152). La somme de CHF 3977 restante servira à payer deux factures de ce projet début 2025: CHF 2000 pour des frais d'audit de projet, et CHF 1977 de remboursement de frais pour une visite sur place. Hormis ces deux paiements début 2025, le projet est clos fin 2024.
- P3 Ce projet a reçu CHF 21'000 de dons en 2024 pour l'année 2025: CHF 11'000 de la fondation Coliver pour la réalisation du film PPS en 2025, et CHF 10000 de la Fondation Sandoz pour le projet PPS en 2025. Le projet ayant été déficitaire, un transfert de CHF 4303 des fonds libres a été nécessaire.
- P5 Un don tardif de CHF 2000 a été reçu fin 2024 et sera versé début 2025.
- P6 Ce projet a eu un financement déficitaire qui a demandé un transfert de CHF 1762 depuis les fonds libres de l'association.
- P7 Ce projet a terminé avec un déficit de CHF 4515 sur les fonds alloués, cependant des institutions se sont engagées à financer le projet en 2024 à hauteur de CHF 14500, mais la somme n'a pas été versée en 2024. Elle le sera début 2025.